



Avis public de la tenue d'une consultation écrite
(état d'urgence sanitaire)
AVIS À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE DES COMMENTAIRES
À PROPOS DU RÈGLEMENT NUMÉRO RU-936-06-2021

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

1. Lors de la séance tenue le 8 juin 2021, le conseil a adopté le projet de règlement numéro **RU-936-06-2021** modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro RU-901-2014 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, tel que déjà amendé, afin d'ajouter de nouvelles dispositions à la Section 6 : Demande de modification de la réglementation d'urbanisme
2. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du projet de règlement doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de publication à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

Adresse postale :

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
88, rue des Érables
Grenville-sur-la-Rouge (Québec)
JOV 1B0

OU

Adresse courriel :

info@gslr.ca

3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité, dont l'adresse est : grevillesurlarouge.ca

Avis donné le 11 juin 2021

Marc Beaulieu
Directeur général et secrétaire-trésorier